

Atlantic Metropolis Centre ~ Working Paper Series
Centre Métropolis Atlantique ~ Série de documents de recherche

Les immigrants et leur(s) langue(s) dans les provinces maritimes

Annette Boudreau

Université de Moncton

Sonya Malaborza

Université de Moncton

Isabelle Violette

Université de Moncton

2006

Working Paper No. 02-06
Série de documents de recherche 02-06



Centre Métropolis Atlantique
Atlantic Metropolis Centre

The Atlantic Metropolis Centre's Working Papers Series
Série de documents de recherche du Centre Métropolis Atlantique

The views expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the view of the Atlantic Metropolis Centre or its funders.

Les opinions exprimées en cet article sont ceux des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la vue du Centre Métropolis Atlantique ou de ses bailleurs de fonds.

Copyright of this paper is retained by the author(s)
Copyright de cet article est maintenu par l'auteur(s)

AMC Working Papers Series / Série de documents de recherche du CMA
Attention: Laure Lafrance
5670 Spring Garden Road, Suite 509
Halifax, NS B3J 1H6
E-mail / courriel: lafrance.metropolis@ns.aliantzinc.ca
Website / site Web: <http://atlantic.metropolis.net/>

We are pleased to acknowledge those who support the AMC:

Our Federal Government partners:

Citizenship and Immigration Canada (CIC), Integration-Net, Canadian Heritage, Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC), Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA), Atlantic Provinces Economic Council (APEC), Rural Secretariat, Status of Women Canada, Statistics Canada, Human Resources and Skills Development (HRSDC).

Our Academic partners – Three Lead Universities:

Saint Mary's University, Dalhousie University, and Université de Moncton.

Our NGO partners:

Metropolitan Immigrant Settlement Association (MISA), Multicultural Association of Nova Scotia (MANS), New Brunswick Multicultural Council, PEI Association for Newcomers, Multicultural Association for the Greater Moncton Area, Association for New Canadians (ANC) of Newfoundland, Canadian Council for Refugees (CCR), Halifax Immigrant Learning Centre (HILC), YMCA Newcomer Service.

Le Centre Métropolis Atlantique tient à remercier chaleureusement les organismes suivants pour leur soutien:

Nos partenaires fédéraux:

Citoyenneté et immigration Canada, Intégration-net, Patrimoine Canada, le Conseil de Recherche des Sciences Humaines du Canada (CRSH), Agence de promotion économique de Canada Atlantique (APECA), le Conseil Économique des Provinces atlantiques (CEPA), le Secrétariat rural, le Statut de la femme du Canada, Statistique Canada, et Ressources humaines et développement social (RHDS).

Nos partenaires académiques - les trois universités à la direction:

Saint Mary's University, Dalhousie University et l'Université de Moncton.

Nos partenaires communautaires:

L'Association multiculturelle de Nouvelle-Écosse, Le Conseil multiculturel du Nouveau-Brunswick, L'Association multiculturelle du Grand Moncton, Association métropolitaine pour l'établissement des immigrants, PEI Association for Newcomers, L'association des nouveaux canadiens de Terre-Neuve, Conseil canadien pour le réfugiés, Halifax Immigrant Learning Centre, YMCA Newcomer service.

Les immigrants et leur(s) langue(s) dans les provinces maritimes

Annette Boudreau

Université de Moncton

Sonya Malaborza

Université de Moncton

Isabelle Violette

Université de Moncton

Résumé:

Ce texte donne les grandes lignes d'un projet à venir qui traitera des rapports complexes entretenus par les immigrants francophones des provinces maritimes à l'égard des langues (les leurs, celles de leurs concitoyens et les deux langues officielles du Canada). Ses rapports soulèvent des questions fondamentales à savoir qui est francophone, qui peut l'être, quels sont les critères à la base de cette catégorisation sociale qui permettra ou non aux immigrants de se sentir partie prenante de leur communauté d'accueil.

À partir de quelques entretiens réalisés dans une pré-enquête auprès de quelques immigrants francophones du Nouveau-Brunswick, on peut déjà constater que ces immigrants déplorent le fait que le caractère bilingue de la province ne soit pas promu dans les ambassades canadiennes à travers le monde et que sa dimension francophone soit à peu près occultée.

Mots-clefs: Multiculturalisme, minorités, immigration, langue, identité.

La langue¹ en tant que concept est empreinte d'idées reçues qui concourent à modeler les représentations, c'est-à-dire les images, les attitudes, et les croyances que les locuteurs ont de leurs pratiques linguistiques (Boyer, 1991). Parmi les plus répandues figure l'idée selon laquelle la langue ne serait qu'un outil de communication, un simple véhicule de la pensée humaine dont l'unique fonction serait d'assurer l'intercompréhension entre les individus (Calvet, 1993 : 46). Mais cette vision de la langue fait fi des nombreuses situations de plurilinguisme et de conflits linguistiques qui perdurent dans toutes les régions du monde et qui tendent à montrer qu'au contraire, les langues participent à des dynamiques sociales multiples dont les enjeux sont à la fois politiques et économiques. La langue est donc porteuse de différentes valeurs, que ce soit **des valeurs utilitaires**—la valeur marchande de la langue, **des valeurs esthétiques**—la beauté et la clarté «dites» des langues, **des valeurs identitaires**—la langue comme marqueur identitaire et des **valeurs sociales**—la langue comme lieu d'enjeux de pouvoir (Bourdieu, 1982). Dans les pays plurilingues, et la plupart des pays du globe le sont, les locuteurs ont à vivre quotidiennement leurs rapports à **leur(s)** langue(s) et à celle(s) de l'autre en tenant compte de ces différentes valeurs, que le processus soit conscient ou non. Pour ceux et celles qui arrivent au Canada, les rapports aux langues et aux cultures du pays sont aussi des enjeux importants et influent sur les choix de lieu

¹ Bien que nous utilisons fréquemment l'expression «langue» au singulier, cette dernière ne renvoie pas à la conception de la langue comme étant homogène, systémique et autonome. On retiendra plutôt que la langue est une construction sociale et que dans les situations de communication réelles il s'agit de pratiques linguistiques diversifiées. D'ailleurs, tout concept (culture, identité) utilisé dans cet article renvoie à des pratiques sociales qui sont plurielles, mouvantes et non à une conception essentialiste figée.

de séjour, de l'école pour les enfants et lorsque c'est possible le lieu où travailler. Dans le cadre du volet *Langue, culture et identité* du Centre Métropolis Atlantique, nous voulons dresser un portrait des immigrants francophones des provinces maritimes et plus particulièrement du Nouveau-Brunswick au moyen d'entretiens afin de mieux cerner les réseaux les plus structurés et leurs caractéristiques linguistiques. En privilégiant une approche compréhensive, il est question d'établir des biographies sociolinguistiques d'immigrants francophones pour comprendre le rôle que jouent leur(s) langue(s) et leurs culture(s) ainsi que les langues et les cultures des membres de leur communauté d'accueil dans la façon dont ils se définissent et construisent leurs identités après un séjour de quelques années dans leur nouvel espace de vie. Plus précisément, il s'agit de voir si la réalité linguistique et culturelle du Nouveau-Brunswick correspond à l'idée qu'ils s'en étaient faite avant de venir et de voir si le caractère officiellement bilingue de la province a joué un rôle dans leur décision de s'y installer. L'objectif de notre recherche est de cerner comment les réseaux d'immigrants francophones s'organisent, lesquels fonctionnent et pourquoi. Comment les immigrants francophones arrivent-ils à avoir accès aux ressources matérielles et symboliques qui leur permettent de s'intégrer et de se sentir comme des citoyens à part entière d'une province au sein de laquelle les locuteurs francophones sont minoritaires? Quelles sont les expériences qui ont réussi, et lesquelles ont échoué? Pourquoi? Les propos recueillis et dont nous faisons état dans cet article représentent les premiers balbutiements de notre recherche et reflètent un travail en cours. Notre étude s'inscrit dans la

problématique des minorités linguistiques en lien avec celle des immigrants ayant à s'intégrer à ces minorités. D'emblée, il y aurait un travail théorique et conceptuel à faire sur les termes «immigrant», «minorité» et «francophone» et sur les utilisations que l'on en fait : à quelles réalités, dynamiques, représentations renvoient-ils? La dénomination des individus et de leurs groupes d'appartenance, c'est-à-dire à la fois les termes utilisés pour catégoriser de l'intérieur (auto-désignation) et de l'extérieur (de la part d'un autre groupe), entre en jeu dans la construction identitaire de ces mêmes individus et dans les représentations que l'on s'en fait (Branca-Rosoff, 1996). Qui est immigrant? Qui est francophone, ou qui peut l'être? Quel groupe reçoit/revendique le statut de minorité? Il serait nécessaire de porter une attention particulière aux discours sur ces questions et qui font écho aux notions d'«étranger», d'«altérité», d'«identité», de «communauté», etc. Il sera d'autant plus intéressant de se pencher sur ces questions que les différentes communautés immigrantes au Canada ne sont pas considérées institutionnellement comme des minorités en opposition au groupe originaire du pays. C'est une politique de multiculturalisme qui règne à leur égard et à ce titre il est plutôt question de communautés distinctes, de réseaux, de groupes.

La problématique de l'intégration des immigrants au sein d'une minorité linguistique renvoie à quatre axes de recherche qui sont ici délimités séparément pour la clarté de l'exposé mais qui sont bien entendu imbriqués les uns dans les

autres. Ceux-ci pourront servir à comprendre les différents enjeux linguistiques et culturels liés à notre question de recherche.

1) **Étude des rapports changeants entre la langue, l'identité et le transnationalisme.** L'intensification des mouvements de population, la mondialisation et l'immigration tendent à transformer la dynamique des «minorités». C'est dans la rencontre de l'autre que l'on se forge bien souvent une conscience de soi et de ses appartenances (Boyer, 1991). L'organisation de communautés et de réseaux d'immigrants participe à ces processus et soulève de nombreuses questions : Comment les communautés francophones qui sont à la fois désignées et construites en tant que minorités linguistiques peuvent-elles attirer et retenir une population immigrante? Comment les immigrants se représentent-ils la dynamique sociolinguistique entre francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick? Comment y participent-ils? Comment y insèrent-ils leur vécu? Quelles nouvelles dynamiques suscitent-ils? Dans cette perspective, nous nous intéresserons aux identités dites transnationales, notamment au concept de francophonie en tant que réseaux multilatéraux, espace d'échanges et de rencontres qui concourent à construire un «imaginaire francophone²». Nous voudrions également évaluer la visibilité dont jouit la province du Nouveau-Brunswick au sein de la Francophonie, organisation

² Nous reviendrons plus loin sur le concept de francophonie. Pour l'instant, nous définissons l'«imaginaire francophone» comme un ensemble de mythes, de récits, de fantasmes et de désirs exprimé dans le rapport que le locuteur entretient avec sa langue et qui fait partie de la culture épilinguistique d'un groupe.

politico-institutionnelle internationale auquel siège le Nouveau-Brunswick depuis 1977 à titre de gouvernement participant. Par exemple, la tenue du VIII^e Sommet de la Francophonie à Moncton en 1999 a-t-elle permis à l'Acadie du Nouveau-Brunswick de se faire connaître davantage à l'intérieur du monde francophone?

2) **Étude des rapports qu'entretiennent les francophones et les anglophones** (aussi bien entre les nouveaux arrivés que ceux qui vivent au Nouveau-Brunswick depuis longtemps) à l'égard de la place du français et de ses locuteurs au Nouveau-Brunswick. En reconnaissant deux communautés linguistiques officielles, on a souvent tendance à se représenter de manière dichotomique les divers phénomènes sociaux dans un rapport soit de conflit, soit d'harmonie. Tout en tenant compte de ces catégories, nous tenterons de voir le flou, le mélange que ce rapport peut comporter, notamment pour un immigrant qui n'a pas nécessairement intégré cette représentation historique des deux peuples fondateurs du Canada.

3) **Étude de l'urbanité en tant que lieu de d'assimilation et/ou de différenciation des langues.** En prenant Moncton, ville officiellement bilingue mais à forte concentration anglophone, comme principal terrain de recherche, il faudra intégrer le phénomène de l'urbanité à notre problématique (Calvet, 1994). Puisque c'est souvent la ville qui attire en premier lieu les immigrants et que ce milieu est souvent qualifié de «mangeur» de langues, observe-t-on un passage vers l'anglais des immigrants francophones? Quels changements de pratiques

linguistiques peut-on observer chez les immigrants installés depuis quelques années en milieu urbain? Remarque-t-on une utilisation et/ou une reconnaissance du chiac, variété urbaine de français caractérisée par les incursions de l'anglais, chez les immigrants francophones?

4) Intégration de la recherche dans le processus d'aménagement linguistique du Nouveau-Brunswick, dont l'un des volets s'articule autour des moyens à prendre pour attirer plus d'immigrants francophones au Nouveau-Brunswick. À l'instar du Québec, il y a lieu de développer une politique d'immigration mieux adaptée aux réalités sociolinguistiques de la province. Quels ajustements pouvons-nous proposer aux différents paliers du gouvernement à la lumière des propos des témoins interviewés? Si l'on veut faire de l'immigration une partie intégrante du projet de société, il est primordial que l'on s'interroge sur le contenu des discours à saveur nationalistes qui circulent dans les milieux publics et associatifs acadiens. Le Québec a d'ailleurs dû reformuler son identité propre et renoncer dans une certaine mesure à sa base «ethnicsante» afin de se définir désormais comme inclusive (Piché : 255-58). Il y a lieu de se demander si l'identité acadienne est assez forte pour que l'on puisse être en mesure d'y inclure des francophones de diverses origines.

Pour saisir la complexité de notre problématique, il faut dans un premier temps dresser un portrait complet et détaillé de la situation sociolinguistique du Nouveau-Brunswick. On pourrait penser que le Nouveau-Brunswick, seule

province officiellement bilingue du Canada, attirerait sur son territoire des immigrants francophones d'autant plus que la proportion de sa population francophone n'est pas négligeable (30 %). Il faut aussi ajouter que dans plusieurs des régions francophones, à l'exception de Moncton, la pratique de la langue française est majoritaire, c'est le cas du Nord-Est et du Nord-Ouest. De plus, la province a reconnu le français et l'anglais comme langues officielles en 1969 en adoptant la *Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick*, loi qui a été révisée en 2002, en plus de garantir en 1981 le caractère égalitaire des deux communautés linguistiques constitutives de la province. Pour ce qui est des projets d'aménagement linguistique récents, une commission provinciale de toponymie devrait bientôt voir le jour. Or, la proportion d'immigrants qui s'installent au Nouveau-Brunswick est minime; nonobstant les facteurs économiques, on peut s'interroger sur la connaissance qu'ont les immigrants francophones de la diversité culturelle et linguistique qui est censée caractériser la province.

Notre enquête proprement dite n'a pas encore été entamée, mais nous avons néanmoins tâté le pouls de quelques francophones nouvellement arrivés au Nouveau-Brunswick sur la question linguistique de la province. La durée du séjour de nos participants varie entre 6 mois et 8 ans, et la totalité habite Moncton, sauf un informateur qui habite en région rurale. Il s'agit d'un Colombien, de deux Français, d'une Congolaise, d'une Gabonaise et d'un Togolais. Nous comptons étendre notre enquête à l'ensemble du Nouveau-

Brunswick et aux provinces maritimes. Dans le cadre de ce projet, nous travaillerons dans une perspective ethno-sociolinguistique qui privilégie une démarche constructiviste et interprétative et qui met l'accent sur la *compréhension* et *l'explication* des pratiques linguistiques conçues comme des pratiques sociales. C'est ce que Blanchet (2000) appelle une triangulation méthodologique : observation ethnographique, entretiens semi-dirigés dans la lignée décrite par Bres (1999) et Kaufmann (1996), et analyse de toute documentation pertinente.

Les entretiens présentés dans ce court texte sont orientés sur les récits de vie des participants; en les analysant, nous cherchons à cerner le cheminement, les choix et les obstacles vécus par ces derniers pour les inscrire en interaction aux diverses situations sociolinguistiques. Un examen de leurs propos fait ressortir un certain nombre de thèmes qui mériteraient d'être creusés davantage. Nous les exposons ci-après :

Deux Français (un couple que nous avons interrogé séparément) racontent qu'ils ont fait un séjour de quelques années à New York avant de décider de s'installer au Canada qui, pour eux à l'époque, équivalait au Québec. De la France, donc, quand on pense venir s'installer au Canada, on pense au Québec. Après un séjour de deux ans dans la ville de Québec, expérience plutôt difficile, le couple a songé s'installer dans l'Ouest canadien mais ils ont voulu visiter les Maritimes avant de partir. C'est au cours de ce voyage qu'ils ont «tombé en amour avec

Moncton», selon leur expression. Ils ont décidé de s'y installer et depuis, ils travaillent dans la restauration. Avant de mettre les pieds dans la province, ces participants n'avaient jamais entendu parler du caractère bilingue ni de la diversité culturelle du Nouveau-Brunswick et surtout, ils n'avaient jamais pensé qu'on pouvait y vivre en français. Ils viennent de s'acheter une maison à Dieppe, banlieue de Moncton, et ont l'intention d'y ouvrir un restaurant français. Ils apprécient la diversité linguistique et culturelle de la région et se sont bien intégrés à la population francophone. Lors de l'entretien, l'un deux utilise le déictique «nous» de façon inclusive pour parler de la population francophone de la région, indice de leur intégration dans le milieu. Ils ont tous deux dit avoir été très surpris par le caractère francophone de Moncton et ont ajouté que la situation de bilinguisme qui la caractérise a constitué un attrait pour eux. Les deux nous ont dit, et ils ont insisté sur le même aspect, que le gouvernement canadien, en France du moins, ne fait pas la promotion du Nouveau-Brunswick. La participante nous a dit «quand on pense Canada, on pense Québec»; en revanche, ils ont souligné la réussite de la politique québécoise en matière d'immigration en France. Le mari insiste sur cet aspect : «Les Français ne connaissent rien du Nouveau-Brunswick; le Québec bombarde la France avec sa publicité; vous devez en faire autant». Selon ces témoins, les initiatives publicitaires à l'étranger n'existent pas pour le Nouveau-Brunswick, et les démarches de la province pour souligner son caractère bilingue semblent pour le moins timides. D'ailleurs, il suffit de consulter le site Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour constater qu'à peine trois lignes sont consacrées au

bilinguisme officiel dans la section Entreprises Nouveau-Brunswick, où on aborde rapidement la question de l'immigration³. Rien n'est dit de la vitalité de la minorité francophone ni des régions à prédominance francophone, références qui serviraient à dresser un portrait plus précis de ce que l'on entend par bilinguisme. De plus, l'information telle qu'elle est présentée concourt à forger une représentation du bilinguisme à l'image d'une dualité parfaitement symétrique qui ne correspond pas aux pratiques réelles. Par conséquent, ces deux personnes se sont installées par hasard dans la province, mais se sont tout de même appropriées cet espace au point de dire qu'elles se sentent désormais chez elles. Il va sans dire que leur expérience montre soit les lacunes des initiatives d'immigration fédéral pour ce qui est de la publicité du caractère bilingue du Nouveau-Brunswick, soit le fait que la publicité de la province est noyée dans l'ensemble de la politique canadienne, ce qui vient un peu au même. Pourtant, le caractère bilingue de la province est justement l'une des composantes les plus importantes qui ont incité les gens que nous avons rencontrés à vouloir s'y installer. En effet, il n'en est pas autrement pour nos autres informateurs. Il apparaît donc dans un premier temps que le Québec constitue un passage obligé pour l'immigration francophone, résultat d'une politique féroce et bien structurée à l'étranger. Le Québec, semble-t-il, a su se forger un nom à l'international sans passer par le gouvernement fédéral⁴. Il aurait

³ Voir www.gnb.ca/immigration/francais/index-f.htm

⁴ L'Acadie commence tout juste à se faire connaître à l'étranger par l'exportation de ses biens et productions artistiques et culturels.

donc lieu d'examiner plus en détails la politique d'immigration du Québec pour s'en inspirer dans les limites du possible.

Nous avons également rencontré des immigrants qui ont connu le Nouveau-Brunswick dans le cadre d'un séjour universitaire. Un Togolais, une Gabonaise et une Congolaise sont venus au Nouveau-Brunswick soit pour faire des études à l'Université de Moncton, soit pour y travailler. Tous pensaient arriver dans une province bilingue, mais le bilinguisme dans leur esprit ne se limitait pas au bilinguisme officiel des services administratifs très ciblés du gouvernement provincial ou de certains organismes très précis. Plutôt, ils pensaient que l'on pouvait parler français ou anglais n'importe où et se faire comprendre ou échanger partout dans la langue de son choix. Ils se réjouissaient de venir vivre dans une province où ils pourraient apprendre l'anglais tout en fonctionnant en français quand ils le désiraient. Or tel ne fut pas la réalité. Dans le cours des entretiens, ces participants ont affirmé qu'une telle diversité des pratiques linguistiques et culturelles est possible tant et aussi longtemps que l'on travaille, notamment, sur le campus de l'Université de Moncton. Par ailleurs, ils ont constaté une situation de diglossie assez importante dans plusieurs milieux publics de leur ville d'accueil, Moncton, où l'anglais est exigé étant donné que le bilinguisme est surtout pratiqué par les francophones (71,5 % des francophones sont bilingues alors que 15 % des anglophones le sont) (Landry et Roussel 2003 : 68). L'un de nos informateurs nous a dit avoir travaillé sur le campus pendant un an mais quand le poste n'a pas été renouvelé il a dû apprendre

l'anglais pour décrocher un nouvel emploi. Il a rencontré de nombreux obstacles parce qu'il ne maîtrisait pas suffisamment la langue dominante du milieu pour satisfaire aux critères d'embauche de la plupart des entreprises situées dans des régions bilingues et majoritairement anglophones de la province. Les espaces publics dans lesquels on peut travailler en français seraient donc encore très restreints. Bref, tous ces immigrants francophones s'attendaient à trouver au Nouveau-Brunswick une situation de bilinguisme assez symétrique mais ont constaté que tel n'était pas la réalité de la situation. Ils considéraient tous que c'était un atout de pouvoir apprendre l'anglais, mais dans la réalité du marché de Moncton, ils ont été pénalisés dans divers secteurs étant donné leur connaissance limitée de cette langue.

Étant donné ces circonstances précaires, deux des trois dernières personnes interrogées sont parties quand elles n'ont pas pu se trouver de l'emploi dans la région de Moncton. L'une d'entre elles nous a confié qu'elle a buté contre la lourdeur administrative (difficulté d'obtention d'un visa et d'un permis de travail), situation d'autant plus frustrante qu'elle avait obtenu son diplôme universitaire à l'Université de Moncton. À ce titre, selon ce témoin, le Québec facilite l'intégration des immigrants francophones et il leur est beaucoup plus facile d'y trouver un emploi, ce qui explique le départ de notre informateur vers cette province. Il nous a avoué qu'il aurait aimé rester à Moncton mais qu'il a trouvé les permis de travail restrictifs. Il déplore le fait que les faiseurs de politiques n'intègrent pas les gens de l'extérieur au processus d'élaboration de ces

politiques. Avec une maîtrise en administration publique, il n'a pu qu'occuper un poste dans un centre d'appels où il a pu pratiquer son anglais et répondre en français aux appels provenant de francophones d'ailleurs au pays. Il a terminé son entretien en disant qu'il fallait que le Nouveau-Brunswick soit davantage présent dans les ambassades à l'étranger. Il affirme également que les Africains anglophones s'intègrent plus facilement au Nouveau-Brunswick que les Africains francophones.

Tous comme les Français que nous avons interrogés, les informateurs d'autres pays de la francophonie trouvent que la province du Nouveau-Brunswick ne fait pas assez la promotion de son caractère bilingue en Afrique. La Congolaise est venue à Moncton pour y faire des études et a pu travailler à l'Université de Moncton, réussissant donc à vivre de son français, mais il convient d'ajouter qu'elle a quand même appris l'anglais et considère que la connaissance de cette langue est un atout pour profiter des ressources matérielles et symboliques qui y sont rattachées. Elle affiche des valeurs positives à l'égard du bilinguisme et de la diversité culturelle qu'elle voit à Moncton.

Les propos recueillis dans le cadre de ces quelques entretiens donnent déjà quelques pistes et constituent en quelque sorte une enquête préliminaire. Ils nous ont permis de constater des lacunes liées à l'information du caractère bilingue du Nouveau-Brunswick dans ses sites d'information; ils nous ont aussi informés des difficultés qu'éprouvent les immigrants francophones à s'y trouver

un emploi. Nous comptons approfondir ces pistes en nous penchant plus précisément sur les éléments suivants :

1. Le rapport du témoin à sa langue d'origine et à sa langue et sa communauté d'adoption (ses représentations à l'égard de la langue française et/ou anglaise, de l'idée de variation et de norme, hiérarchie des langues, etc.).
2. Les liens qu'il aura créés au gré de ses rencontres (avec qui, quelles communautés linguistiques, dans quelles langues, etc.).
3. La constitution et l'articulation de ses identités multiples (à savoir si ces dernières s'approprient l'idée de bilinguisme/ plurilinguisme, si ses appartenances sont dirigées davantage vers une communauté linguistique en particulier).

En nous inspirant de ces trois principaux thèmes, des questions plus précises mais ouvertes seront posées aux futurs témoins. En voici déjà quelques exemples :

- Comment ont-ils appris le français et/ou l'anglais (si ni l'une ni l'autre n'est leur langue première)?
- Quelles autres langues parlent-ils, et comment situent-ils le français et/ou l'anglais parmi celles-ci?
- Comment se représentent-ils leurs compétences linguistiques dans leur langue d'accueil (évaluation personnelle, image renvoyée par les autres immigrants et membres de la communauté)?
- Quelles sont leurs représentations du français et/ou de l'anglais parlés dans leur région d'accueil?
- Rencontrent-ils des problèmes d'incompréhension?
- Sont-ils amenés à participer aux événements récréatifs et culturels de leur communauté?
- Quelles sont leurs préférences linguistiques en matière de soins de santé?

- Dans quelles écoles inscrivent-ils leurs enfants?
- Dans quelle(s) langue(s) le témoin s'exprime-t-il au travail?

En plus des entretiens axés sur les individus, nous nous proposons, pour la première étape de collecte de données, d'explorer le contenu des publicités, des séances d'information et des formations linguistiques destinées aux immigrants pour voir quels discours sont véhiculés sur les deux communautés linguistiques présentes dans les provinces de l'Atlantique.

Afin de saisir la complexité de la problématique de l'immigration francophone au sein du Nouveau-Brunswick, il faut également que nous menions des entretiens auprès des communautés francophones d'accueil. Il y a lieu de s'interroger sur leur vision de la francophonie mondiale et sur leurs représentations de l'«autre francophone». La francophonie, à savoir le monde francophone, renvoie à des situations sociolinguistiques hétérogènes et plurielles, elles-mêmes encadrées d'un support politique, idéologique et économique très diversifié d'une région à l'autre du globe (Robillard et Beniamino; 1993, 1996). Peut-on relever des contradictions, des conflits, dans la construction de cette réalité? Comment l'arrivée d'immigrants francophones par exemple peut-elle transformer l'idée que les Acadiens se font d'eux-mêmes et de leur place dans le monde? Quelles réflexions cela suscite-il quant aux liens entre l'Acadie et la francophonie? Si la représentation des francophones européens (Français, Belges, Suisses) semble assez bien ancrée dans l'imaginaire des Acadiens grâce aux médias et aux échanges culturels et économiques, qu'en est-il des Africains de l'Ouest, des

Maghrébins et des Libanais par exemple qui arrivent de plus en plus en grand nombre dans le cadre d'études post-secondaires et qui apportent avec eux une autre perspective de la francophonie et de la langue française? De plus, il serait intéressant que l'on s'interroge sur la conception qu'ont ces gens des pratiques linguistiques des immigrants francophones en rapport aux leurs en prenant appui sur l'idée de variation et d'hétérogénéité linguistique. On cherchera également à savoir comment ces variations sont perçues dans le milieu acadien. À partir de ces explorations, nous serons en mesure de mieux comprendre la dynamique qui s'installe entre francophones de diverses régions du monde et les malentendus qui peuvent en découler.

Conclusion

Au final, nous souhaitons qu'à partir de cette recherche, les décideurs des provinces maritimes puissent trouver les moyens d'attirer plus d'immigrants francophones dans leurs régions. En effet, l'attrait que constitue pour les nouveaux arrivants l'intégration à une communauté francophone repose sur deux éléments : l'un relevant des réalités linguistiques des provinces, c'est-à-dire sur la capacité d'obtenir des services en français, de se faire soigner en français, de travailler en français et de faire instruire leurs enfants en français, et l'autre relevant des représentations que les immigrants se font de ces mêmes réalités, cette dimension étant elle-même rattachée à l'image linguistique présentée par les trois provinces. Les recherches que nous menons serviront peut-être à outiller les décideurs publics pour la mise en place de mesures favorisant

l'immigration de francophones dans les provinces maritimes et plus
particulièrement au Nouveau-Brunswick.

Bibliographie

- Blanchet, Philippe, (2000), *La linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Presses universitaires de Rennes, 145p.
- Bourdieu, Pierre, (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, 244p.
- Boyer, Henri, (1991), *Langues en conflit : études sociolinguistiques*, L'Harmattan, 274p.
- Bres, Jacques, (1999), *L'enquête sociolinguistique*, (Calvet et Dumont, dir.)L'Harmattan.
- Branca-Rosoff, Sonia, (1996), «Les imaginaires des langues», dans *Sociolinguistique, territoires et objets* sous la direction d'Henri Boyer, Delachaux et Niestlé, p.79-114.
- Calvet, Louis-Jean, (1993), *La sociolinguistique*, PUF Collection Que sais-je?, 4^e édition 2004, 127p.
- Calvet, Louis-Jean. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Paris : Payot.
- Heller, Monica, (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier, 176p.
- Kaufmann, Jean-Claude, (1996), *L'entretien compréhensif*, Nathan, 127p.
- Moreau, Marie-Louise (éd.), (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Liège, 312p.
- Landry, Rodrigue, et Roussel, Serge, 2003. *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Éditions de la Francophonie
- Piché, Victor, (2003), «Un siècle d'immigration au Québec : de la peur à l'ouverture», dans *La démographie québécoise. Enjeux du XXI^e siècle* sous la direction de Victor Piché et Céline Le Bourdais, Les Presses universitaires de Montréal, p.225-263.
- Robillard, Didier de et Michel Beniamino (dir.), (1993, 1996), *Le français dans l'espace francophone*, tomes 1 et 2, Honoré Champion.

AMC Working Papers Series - Guidelines

• What are the AMC Working Papers?

The AMC's Working Papers Series is related to the broad mandate of the Metropolis Project. The Working Papers produced by the Atlantic Metropolis Centre are designed to: (1) speed up the dissemination of research results relevant to the interests and concerns of Metropolis researchers, policy-makers, NGOs; (2) allow for an avenue where Metropolis researchers in the Atlantic region can disseminate research and information specific to immigration, migration, integration and diversity in Atlantic Canada.

• Will these be considered "official" publications?

The inclusion of a manuscript in the Working Papers Series does not preclude, nor is it a substitute for its subsequent publication in a peer reviewed journal. In fact, we would encourage authors to submit such manuscripts for publication in professional journals (or edited books) as well.

• What subject content is acceptable?

The Working Paper Series welcomes research reports and theoretical discussions relevant to the mandate of the Metropolis Project, providing insight into the policy concerns not only of immigration and integration, but also ethnocultural diversity.

Examples of areas of research include: economic, political, cultural, and educational integration of immigrants, migrants and refugees; language; transnationalism; gender and/or immigrant women; ethnic, cultural, and religious diversity; multiculturalism; social and family networks; social discourses, attitudes and values; youth; identity; citizenship; temporary migration; justice and security; settlement programs and policy; health and well-being; and human rights.

• Who may submit papers?

Paper submissions derived from AMC research grants (pilot or strategic grant) projects, unpublished articles and conference papers are open to Metropolis researchers, policy-makers and service providers. Submissions from non-affiliates will be examined on a case-by-case basis.

• How do I submit a paper?

All submissions **must** include an electronic copy of the paper.

By post please send a hard copy of your paper and an electronic copy on disk or via email to:

Atlantic Metropolis Centre - ATTN: Laure Lafrance
5670 Spring Garden Road, Suite 509
Halifax NS B3J 1H6

By email please send to: lafrance.metropolis@ns.aliantzinc.ca with a subject heading of:
Working Papers Series Submission

• Copyright

Copyright for papers accepted as AMC Working Papers remain with the author(s) who are free to publish their papers at any time. It is the responsibility of the authors to inform the AMC's Working Paper series Editors of any change in publication status.

• Official Languages

AMC researchers reserve the right to publish working papers in the language of their choice.

• What happens when I submit a paper?

The Atlantic Metropolis Centre will acknowledge receipt of the paper via email within 10 working days. The series editors (Laure Lafrance and the AMC Co-Directors) will review your submission to ensure that it falls within the mandate of the Atlantic Metropolis Centre's research mission and that it is properly referenced and documented. If these standards are met, the paper will then be referred to the appropriate Domain Leader for review and advice.

Once the review is completed the author will be contacted with the results.

**PLEASE refer to the AMC's website (<http://atlantic.metropolis.net>) for submission details and to obtain PDF copies of our Working Papers.

Centre Métropolis Atlantique - Série de documents de recherche Protocoles de sélection et de présentation

• En quoi consiste la *Série de documents de recherche* du Centre Métropolis Atlantique?

La publication de la *Série de documents de recherche* répond en fait aux objectifs généraux du Centre Métropolis Atlantique, en ce qu'elle favorise (1) la dissémination rapide de la recherche pertinente aux intérêts et aux besoins des intervenants académiques, gouvernementaux et communautaires affiliés au Centre, (2) et la création d'un espace de diffusion où les chercheurs rattachés au projet en Atlantique peuvent faire connaître leurs travaux et toute autre information pertinente à l'immigration et à la diversité culturelle en Atlantique.

• Ces textes peuvent-ils être considérés comme une publication finale et officielle?

L'inclusion d'un manuscrit dans la *Série de documents de recherche* ne remplace, ni n'exclut la publication d'une version finale de ce même manuscrit dans une revue à comité de lecture. D'ailleurs, la direction du Centre encourage tous les auteurs à soumettre les résultats de leurs recherches à des revues scientifiques, ou bien à les publier sous forme de monographie.

• Quels sont les problématiques et les types de recherche correspondant au profil de cette série?

La soumission de manuscrits pour la *Série de documents de recherche* s'adresse à tous les chercheurs dont les rapports de recherche et les réflexions théoriques portent sur les questions d'immigration, d'intégration et de diversité culturelle, conformément aux objectifs généraux du Projet Métropolis.

Parmi les domaines de recherche, soulignons entre autres: l'intégration économique, politique, culturelle et formative (éducation) des immigrants; les diverses problématiques migrantes; la question des réfugiés; celle de la langue et du transnationalisme; les problématiques touchant les genres et plus particulièrement les questions concernant la condition des femmes immigrantes; la diversité ethnique, culturelle, religieuse, le multiculturalisme; les réseaux sociaux et familiaux; les discours, les valeurs et les attitudes à l'égard des immigrants; les rapports entre la jeunesse, l'identité, la citoyenneté, la justice et l'immigration; les politiques et les programmes affectant l'intégration des immigrants, leur santé, leur bien-être, ainsi que leurs droits fondamentaux.

• Qui peut soumettre un manuscrit?

Quiconque ayant reçu une subvention de recherche Métropolis, (qu'il s'agisse d'une subvention de départ ou d'une subvention stratégique); les auteurs dont les articles n'ont pas encore fait l'objet d'une publication ou bien qui veulent soumettre les textes de communications, qu'elle aient été présentées par des collaborateurs académiques, communautaires ou gouvernementaux rattachés au Projet Métropolis. Les textes soumis par des chercheurs ou des intervenants non-affiliés seront examinés sur une base individuelle, au cas par cas.

• Comment soumettre un manuscrit?

Toutes les soumissions **doivent** inclure une version électronique du texte. Si vous envoyez le manuscrit par la poste, veuillez joindre une copie papier, ainsi qu'une version électronique gravée sur disque. Vous pouvez également soumettre vos manuscrits par courrier électronique.

Les adresses postale et électronique sont les suivantes:

Adresse postale:

**Centre Métropolis Atlantique,
ATTN: Laure LaFrance
5670 Spring Garden Road, Suite 509
Halifax NS B3J 1H6**

Adresse électronique:

lafrance.metropolis@ns.alianzinc.ca

avec la mention: «Soumission de manuscrit»

• **Droits d'auteur**

En ce qui a trait aux droits portant sur les textes soumis et acceptés, ils demeurent la propriété des auteurs qui sont donc libres de publier sous toute autre forme et selon leur discrétion les manuscrits qui auront fait l'objet d'une première publication dans cette série. Il revient cependant aux auteurs d'avertir le Centre Métropolis Atlantique de tout changement ayant trait au statut de publication de ces textes.

• **Langues officielles**

Le Centre Métropolis Atlantique se réserve le choix de publier les textes soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles.

• **Quelles sont les étapes suivant la soumission d'un manuscrit?**

Le Centre Métropolis Atlantique accusera réception de tout envoi, par le biais d'un courriel, dans un délai pouvant aller jusqu'à 10 jours ouvrables.

Les éditeurs de la série (Laure Lafrance et les co-directeurs du Centre) étudieront ensuite les demandes de publication afin de s'assurer que leurs propos correspondent aux objectifs de recherche du CMA; qu'elles sont correctement documentées et que les sources bibliographiques y soient complètes et clairement indiquées. Si le texte soumis répond alors aux normes de la série, l'article sera envoyé pour évaluation au directeur du domaine de recherche correspondant.

Le résultat de ce processus d'évaluation sera communiqué aux auteurs de manuscrits. Il est alors possible que certains articles soient acceptés avec révision seulement, en quel cas, les auteurs devront soumettre une version finale du manuscrit au CMA, encore une fois sous format papier et électronique.

*****Pour toute question relative à la *Série de documents de recherche*, vous êtes priés de vous adresser à:**

**Laure Lafrance, lafrance.metropolis@ns.alianzinc.ca
ou (902) 422-0863**

